



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2403 083

Le 14 mai 2024

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des données statistiques

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 5 mars 2024 et visant à obtenir les données statistiques suivantes :

« Le nombre d'accidents et sorties de route (avec ou sans blessés) ainsi que le nombre d'accidents mortels pour la partie du km 73 au km 144 et du km 144 au 2991, boul. Talbot (ancienne école Jeanne-Mance) de la route 175 dans la Réserve faunique des Laurentides et ce, pour les 5 dernières années soit à partir de l'automne 2019 à ce jour. Les périodes pour chaque année sont du 15 octobre au 1^{er} mai seulement. »

Nous vous transmettons, ci-dessous en conformité avec la Loi sur l'accès, un tableau faisant état des renseignements demandés concernant les collisions survenues sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides.

Toutefois, veuillez noter que nos systèmes ne permettent pas de circonscrire les collisions survenues dans la région géographique visée, soit autour des municipalités allant du KM 144 jusqu'au 2991 boulevard Talbot. Par conséquent, nous ne pouvons pas répondre à cette partie de votre demande (art.1 de la Loi sur l'accès).

De plus, en raison des limitations de nos systèmes, qui ne permettent pas de faire des ventilations par KM, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne soient pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Nombre de collisions sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides à partir des municipalités autour du KM 73 jusqu'aux municipalités autour du KM 144 pour la période qui s'échelonne de 2019 à 2024*

	2019	2020	2021	2022	2023	2024**
Collision – Délit de fuite CSR	0	0	0	0	1	2
Collision – Dommages matériels +2000	78	52	75	91	81	33
Collision – Dommages matériels -2000	13	10	20	8	9	9
Collision – Blessés graves	1	0	1	0	0	0
Collision – Blessés légers	32	30	25	28	16	10
Collision mortelle	1	0	0	0	0	0

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique – Sûreté du Québec

Mise à jour : 2024-03-12

*Les données pour chaque année excluent la période entre le 1^{er} mai et le 14 octobre.

**Les données pour 2024 sont en date du 1^{er} janvier au 12 mars 2024.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

ZAKI M. Grigancine

Responsable de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels